

Nombre de conseillers :	
En exercice :	41
Présents :	29
Suffrages exprimés :	37

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le mercredi 5 novembre 2025, à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente, rue Saint-Roch, 45 250 Ouzouer-sur-Trézée, sous la présidence de Michel LECHAUVE, Président.

Date de la convocation : le mercredi 29 octobre 2025

Etaient présents : *dans l'ordre alphabétique des communes*

Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel), Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire), Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire), Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire), Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), René THIEBAUT (Breteau), Alain CHARMETANT (Briare), Patrice GAGNEPAIN (Briare), Dominique GIRAULT (Briare), Jacqueline LAURENT (Briare), Laurent LHOSTE (Briare), Edwige SIGNORET (Briare), Valérie VICHERAT (Briare), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Annie FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire), Daniel GAUGUE (Châtillon-sur-Loire), Vincent GITTON (Châtillon-sur-Loire), Catherine LETONNELIER (Châtillon-sur-Loire), Nathalie DONY (Dammarie-en-Puisaye), Didier HOUDMON (Escrignelles), Jacques EUGENE (Faverelles), Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais), Dominique GEOFFRENET (la Bussière), Francine MOLINET (Ouzouer-sur-Trézée), Denis GERVAIS (Ouzouer-sur-Trézée), Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire), Blandine LECHAUVE (Thou) soit 29 conseillers.

Etaient excusés :

Christine PARMISARI (Adon) : pouvoir à Dominique GEOFFRENET (la Bussière)
Hubert POULAIN (Batilly-en-Puisaye) : pouvoir à Jacques EUGENE (Faverelles)
Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire)
Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire),
Pierre-François BOUGUET (Briare)
Frédéric GARDINIER (Briare)
Evelyne BOURGOIN (Briare)
Kiné NIANG (Briare) : pouvoir à Jacqueline LAURENT (Briare)
Fabrice LAHOUSSE (Champoulet) : pouvoir à René THIEBAUT (Breteau)
Alexandre BRAGUE (Cernoy-en-Berry) : pouvoir à Nathalie DONY (Dammarie-en-Puisaye)
Didier CROISSANT (Ousson-sur-Loire) : pouvoir à Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire),
Etaient absents : Audrey RUZZA (Pierrefitte-ès-Bois)
Secrétaire de séance : Jérémy NOËL

Délibération n°2025-179

**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE
L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC)**

Le Président informe l'Assemblée que, conformément à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales modifié par la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999, le Président d'un E.P.C.I. donne, chaque année aux conseillers communautaires, un rapport retraçant l'activité de l'établissement y compris ses services annexes tels que le SPANC.

Le conseil communautaire,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles D.2224-1 à D.2224-5 et L.5211-39 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dressé pour l'année 2024, tel que joint en annexe à la présente délibération ;

.../...

(suite de la délibération n° 2025-179)

DECIDE de transmettre un exemplaire de ce rapport aux communes membres en vue d'une présentation à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ;

DECIDE que ce rapport sera rendu public par la mise en ligne sur le site Internet de la collectivité : www.cc-berryloirepuisaye.fr et la mise à disposition d'une version papier consultable dans les locaux de la communauté de communes.

Pour extrait certifié conforme,
A Briare, le 18 novembre 2025
Le Président,
Michel LECHAUVE

Le secrétaire de séance,
Jérémy NOËL



Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de mise en ligne :

24 NOV. 2025

24 NOV. 2025